



ROUMANIE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DE L'OUEST « VASILE GOLDIȘ » d'ARAD

310025 Arad, Roumanie , 94-96 Blvd Revoluției, tél./fax 0040/0257/280260,

Courriel : rectorat@uvvg.ro, Web : www.uvvg.ro

UNIV
“VASILE GOLDIȘ”
din ARAD

Bienvenue dans la communauté UVVG, chers étudiants !

L'Université de l'Ouest « Vasile Goldiș » d'Arad vous félicite pour votre choix et vous souhaite une année académique 2025-2026 pleine de santé, d'inspiration et de réussite académique !

Entre le **23 et le 27 juillet**, les places seront confirmées en payant les frais de scolarité (50 % des frais, les 50 % restants devant être payés dans les 10 jours suivant la réception de la lettre d'acceptation du ministère de l'Éducation et de la Recherche) et en signant le contrat d'études ;

Une copie de l'ordre de reçu/paiement et du contrat d'études signé sera communiquée au secrétariat de l'Office des étudiants étrangers au courriel : intstudent@uvvg.ro au plus tard le 27 juillet ; Le non-paiement des frais de scolarité dans le délai imparti entraînera la perte de la place obtenue par le concours et la redistribution des places ainsi libérées.

28 juillet - 1er août 2025 – redistribution des candidats aux postes vacants

1er août – affichage des résultats finaux

Lorsque vous venez étudier à Arad, à partir du 30 septembre 2025, vous devez soumettre les documents suivants au secrétariat de la faculté :

- Diplôme original du baccalauréat,
- Traduction légalisée du diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes du secondaire – copie
- Preuve du paiement intégral des frais de scolarité
- Contrat d'études signé, en deux exemplaires originaux
- Copie de l'acte de naissance
- Copie du passeport
- Certificat de langue originale
- Certificat médical
- Avis psychologique
- 2 photos au format 3/4

- Dossier enveloppe

Le non-paiement des frais de scolarité, le défaut de signature du contrat d'études et le défaut de soumettre le dossier personnel dans le délai imparti entraîneront la perte de la place obtenue par le biais du concours et la redistribution des places vacantes.

Du 28 juillet au 1er août 2025, les candidats seront redistribués aux places inoccupées

Le **1er août**, les résultats finaux seront affichés

Les frais de scolarité pour la première année d'études, année académique 2025 – 2026 sont les suivants :

Médecine	10.000 euros
Médecine (en anglais)	11.000 euros
Médecine (en français)	11.000 euros
Soins infirmiers généraux	5.000 euros
Balnéo-physio-kinésithérapie et récupération	5.000 euros
Dentisterie	7.000 euros
Technologie dentaire	3.500 euros
Pharmacie	5.000 euros
Nutrition et diététique	5.000 euros

Les frais de scolarité peuvent être payés **sur les comptes suivants**, en précisant le nom et le prénom du candidat admis, de la faculté et du programme d'études, les frais de scolarité de première année, comme suit :

Comptes bancaires pour les frais en EUR :

- **RO47 RNCB 0015 0281 5252 0002** - Compte en euros, ouvert à l'agence BCR d'Arad, **SWIFT : RNCB RO BU**
- **RO17 WBAN 2511 0220 0290 7491** - Compte en EUR, ouvert à Banca Intesa Sanpaolo Bank Arad, **SWIFT : WBANRO22XXX**

Pour les frais en euros , si le paiement est effectué à partir d'une devise autre que l'euro, alors le taux de change doit être pris en compte, la devise payée = valeur des frais de scolarité de l'année l euros.

COMMISSION CENTRALE D'ADMISSION